

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de MIGADO  
Migrateurs Garonne Dordogne Charente Seudre

MARDI 28 MAI 2019

Rapport moral du Président

Mesdames, Messieurs,

Je tiens tout d'abord à vous remercier, Présidents des Fédérations adhérentes et délégués migrateurs pour votre présence à cette assemblée générale, ce qui atteste, s'il en était besoin, de l'intérêt que vous portez à l'association MIGADO et surtout à travers elle, aux nombreuses actions qu'elle réalise dans les domaines de l'environnement en général et plus particulièrement de la restauration et du soutien des populations de poissons migrateurs ainsi que de l'amélioration des milieux dans lesquels ils évoluent.

Cela fait déjà dix ans que Claude ROUSTAN, Président de la FNPF, m'a demandé de prendre la Présidence de l'Association MIGADO, Serge SIBUET LA FOURMI ne souhaitant pas effectuer un mandat supplémentaire. Seul candidat "désigné", vous m'avez élu à ce poste et j'ai par là même pris des engagements et, comme je l'ai toujours fait dans ma vie privée ou professionnelle, j'ai tout mis en œuvre pour les respecter.

Dix ans d'exercice, cela mérite de faire un bilan ou plutôt de constater d'une part ce qui va bien ou mieux et d'autre part ce qui reste en retrait des objectifs initiaux. Notre Directeur, Stéphane LUCAS vous exposera en détail l'activité de l'Association.

Lors de ma prise de fonctions, j'avais tout de suite constaté que la taille et la structure même de l'Association nécessitaient la mise en place d'une gouvernance adaptée en ce qui concerne les relations humaines, les études techniques et la communication, ceci pour permettre un fonctionnement optimal avec le souci constant de voir MIGADO comme une entité bien structurée, dynamique, efficace, reconnue pour la haute technicité qu'elle est capable de mettre en œuvre via ses chargés de missions et son personnel en général. Le potentiel existait, mais la partition n'était pas en très bon ordre. Cette tâche s'est avérée longue et parfois compliquée, voire désagréable en ce qui me concerne. Je pense en particulier aux licenciements auxquels j'ai dû procéder. Mais aujourd'hui, avec l'arrivée en 2015 de Stéphane LUCAS au poste de Directeur Général puis de Lucie VILLIGER au poste de responsable comptable et financière, je suis à même de vous affirmer que l'Association MIGADO est bien structurée et représente un superbe outil de travail. Les conclusions de l'audit que nous avons demandé de diligenter à un organisme privé, KPMG, nous a confortés dans notre démarche managériale.

Deuxième point de satisfaction, il s'agit de l'acquisition et de l'aménagement de la deuxième partie du siège dont la superficie a été doublée. L'acquisition a été financée par une subvention de 50 000.00 € de la FNPF et l'aménagement grâce à un prêt de 100 000.00 € contracté auprès de la Caisse d'Épargne. C'est un motif de satisfaction car les locaux du siège sont maintenant fonctionnels.

J'évoquerai en troisième point le rapprochement entre le Groupement Migrateurs Charente Seudre et MIGADO. Ce rapprochement, initié par la FNPF pour tendre vers une unité de bassin, est maintenant effectif depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2018 et s'est effectué dans d'excellentes conditions. Le nom de l'Association est désormais Migrateurs Garonne Dordogne Charente Seudre.

Au nombre des satisfactions enregistrées au cours de ces dix années, je me dois de citer le retour de la Fédération de Dordogne au sein de MIGADO. Ce fut avec un grand plaisir car si une fédération a sa place au sein de MIGADO, c'est bien la Dordogne et je remercie son Président de l'époque Jean Marie RAMPNOUX, d'autant plus que le retrait de la fédération résultait davantage d'une réaction épidermique de l'ami Jacques LAGUERRE que de motifs de fond.

A côté de ces modifications structurelles, de nouvelles contraintes administratives sont nées et ont dû être solutionnées. Je pense aux dossiers d'appel d'offres, aux bilans carbone, aux diagnostics développement durable et j'en passe. Aujourd'hui, ces tâches sont parfaitement maîtrisées.

Dans le même sens, en ce qui concerne le montage des dossiers, la réalisation des actions portées par MIGADO et le rendu des rapports correspondants, les délais ont été réduits et les échéances respectées, ce qui permet de rendre compte régulièrement aux donneurs d'ordre et surtout de solliciter plus rapidement tous les co-financeurs et par voie de conséquence de payer plus rapidement les fournisseurs.

Tout ceci a nécessité l'acquisition de matériel informatique et de logiciels plus adaptés et plus performants, ce qui me permet d'affirmer devant vous, même si je l'ai déjà dit tout à l'heure, que MIGADO est un bel outil de travail au service des poissons migrateurs, de leurs habitats, de la biodiversité et de l'environnement en général, mais aussi de tous les pêcheurs que vous représentez.

Bien entendu, il y a toutes ces satisfactions, mais l'honnêteté exige que je vous parle de ce qui va moins bien.

Il y a un sujet préoccupant pour l'avenir. Il s'agit du co-financement de certaines actions par des fonds FEDER. Je vais aborder ce sujet brièvement, Stéphane LUCAS vous en dira plus tout à l'heure sur ce point. Le co-financement par des fonds FEDER des actions 2020, dernière année de l'actuel programme, n'est pour l'instant pas acquis dans sa totalité, tant en Occitanie qu'en Nouvelle Aquitaine. Pour l'instant, nous sommes dans un remarquable flou qui n'est pas forcément artistique. Comme sur tous les points qui concernent MIGADO, nous sommes très attentifs et suivons le dossier de très près.

Autre sujet d'insatisfaction récurrent, les délais de paiement des fonds FEDER. Je vous en parle tous les ans, mais c'est un souci constant qui concerne tout le monde associatif et pas seulement MIGADO. Vous verrez tout à l'heure, lors de l'exposé de notre expert-comptable, M. Patrick GRAS, que les délais moyens de paiement de ces fameux fonds européens sont de 229 jours en 2018 alors que nous avons payé nos fournisseurs à 54 jours. Certaines fins de mois, Lucie se fait du souci car elle se demande si elle pourra payer les salaires. C'est une insatisfaction d'autant plus grande que nous savons maintenant que malgré tous nos efforts, ces délais ne sont pas susceptibles de diminuer sensiblement. Sur ce point, je remercie la FNPF qui nous accorde en cas d'urgence extrême des avances que nous remboursons au cours de l'exercice. Les banques, Crédit Agricole et Caisse d'Épargne, sont également compréhensives et accordent à MIGADO des découverts moyennant des garanties. Tout ceci n'est possible que parce que le bilan de l'Association est équilibré, ce qui traduit notre crédibilité et plaide en notre faveur.

Je vais aborder maintenant un autre point sensible, la présence du silure. J'en parlerai sans passion, mais je vous rappelle que le département de Tarn et Garonne a quitté MIGADO en 2017 au motif que je préconisais d'éradiquer le silure. MIGADO a même été accusée, je cite M. DEJEAN, d'être le bras armé d'EDF. Je n'ai jamais soutenu une telle position, je proposais simplement, et je n'ai pas changé d'avis, de pratiquer une régulation au pied des obstacles de franchissement, notamment à Golfech. Je m'en tiendrai là sur ce point, afin, encore une fois, de ne pas polémiquer de façon complètement stérile, voire néfaste à l'intérêt général qui doit présider à toutes nos actions en faveur des poissons migrateurs, des poissons en général et des milieux au sein desquels ils évoluent. Ce point sera repris tout à l'heure par Stéphane LUCAS qui vous informera de l'état d'avancement d'une expérimentation en cours mais aussi de l'évolution de la polémique générée par les pêches de régulation effectuées par les pêcheurs professionnels dans le canal de fuite de GOLFECH, en exécution d'un arrêté préfectoral. Je me limiterai pour ce qui me concerne à dire que les propos tenus par certains et véhiculés via face book sont tenus par des personnes pour le moins irresponsables. Les acteurs du monde de la pêche se doivent d'être tolérants et respectueux. Un pêcheur de vairons est tout aussi respectable qu'un pêcheur de silures, n'en déplaise à certains. Les passions exacerbées et les propos diffamatoires n'ont pas leur place chez les pêcheurs dignes de ce nom.

Dernier sujet dont j'ai souhaité vous parler aujourd'hui, les relations humaines au sein de l'association. Je peux vous affirmer sur ce point qu'hormis quelques mises au point nécessaires et indispensables pour régler certains incidents mineurs, au demeurant inévitables dans une entité de la taille de MIGADO, incidents que je qualifierai d'ordinaires, sans pour autant les ignorer et négliger leur résolution, l'activité est déployée dans une atmosphère saine, voire conviviale, ce dont je suis assez satisfait, même si ma modestie doit en souffrir.

J'en ai pratiquement terminé avec ce bilan après 10 ans d'exercice, et aussi avec ma prose que je sais un peu soporifique, mais je tiens encore à préciser qu'à travers mon propos, vous avez pu constater qu'à MIGADO, ce n'est pas, et tant mieux, le chômage technique. Mais force est de constater que ces 10 ans ont transformé une association un peu endormie en une entité dont l'organisation et l'expertise sont reconnues. MIGADO est aujourd'hui un superbe outil qui évolue en vitesse de croisière. La qualité dans la réalisation des actions qu'elle porte et son expertise dans ses divers domaines d'intervention sont unanimement reconnues.

En conclusion, je soutiens que les objectifs de l'Association MIGADO et les actions qu'elle réalise en faveur des poissons migrateurs constituent un parfait complément aux missions que vos fédérations déploient en faveur du bon état écologique des masses d'eau, bon état indispensable et nécessaire pour la connaissance et surtout la protection des espèces et des milieux.

La continuité écologique, la préservation de la biodiversité, la qualité de nos milieux aquatiques, les cycles de reproduction de nos poissons, sont nos préoccupations constantes, nos sujets privilégiés d'expertises et d'études ambitieuses. La présence des poissons migrateurs est en effet un indicateur fort du bon état de nos cours et plans d'eau et, en définitive, que l'on parle de poissons migrateurs ou de poissons sédentaires, le combat est le même. La réhabilitation des habitats et le soutien des populations des uns ne peuvent qu'être profitables et nous satisfaire tous, nous pêcheurs.

Pour terminer, je tiens à remercier tous ceux qui oeuvrent avec moi, au quotidien, salariés administratifs et techniques, et je leur accorde que ce n'est sans doute pas toujours facile, mais également vous, Madame et messieurs les Administrateurs qui, par votre soutien efficace, permettez à MIGADO de poursuivre sa route dans la bonne direction.

Je remercie aussi bien évidemment tous les co-financeurs qui apportent le nerf de la guerre et sans qui rien de tout cela n'aurait été et ne serait possible.

Je vais maintenant passer la parole à M. Patrick GRAS, Expert-Comptable, puis à M. Pierre GUNDELWEIN, Commissaire aux Comptes, que je tiens à remercier pour leurs précieux conseils, leur disponibilité et leur dévouement. Ils vont vous expliquer en détail la situation comptable et financière de notre association au 31 décembre 2018.

Espérant ne pas avoir été trop soporifique, je vous remercie pour votre attention.

Alain Guillaumie